



## Règlement Tournoi de Sixte :

### *Article 1 – Modalité du tournoi*

Le BCMC organise le samedi 9 juin 2019 un tournoi de sixte qui durera toute la journée. Le tournoi est dit « open », il est donc ouvert à tous, licenciés ou non, âgés de **plus de 16 ans**.

Les équipes sont composées de **6 joueurs** (5 joueurs + 1 remplaçant). Possibilité de faire une équipe de 5. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Le tournoi est un **tournoi mixte**, il y a donc obligation de toujours avoir un garçon et une fille sur le terrain.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter des maillots d'une couleur similaire. (Sinon prêt de chasuble)

### *Article 2 – Annulation du tournoi*

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes ou pour toutes autres raisons. Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les droits d'inscription lui seront restitués.

### *Article 3 – Inscription des équipes*

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription dûment remplie et le paiement des droits d'inscription (40 € par équipe). L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

### *Article 4 – Récompense*

Chaque équipe sera récompensée, les lots seront remis à la fin du tournoi en main propre.

### *Article 5 – Responsabilité*

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

Le BCMC, organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir. Chaque joueur doit, être assuré (assurance personnelle).

### *Article 6- Divers*

Restauration et buvette seront assurées sur place avec emplacement prévu à ce sujet.

**Important** : amenez votre bonne humeur.